



OFFRE D'EMPLOI

MEDECIN PSYCHIATRE Poste vacant

Présentation de l'Etablissement :

Situé à 7 kilomètres de **GRENOBLE**, ville universitaire très dynamique, le Centre Hospitalier de Saint-Egrève est spécialisé en Psychiatrie depuis 1848.

Il dessert l'essentiel de l'agglomération grenobloise, le voironnais et une partie du Sud de l'Isère, soit environ les trois quarts du département.

Il assure le **service public de santé mentale** pour une population de 650 000 habitants (adultes et enfants).

Si l'hospitalisation complète est la part de l'activité la plus connue du grand public, la prise en charge des 20 000 patients reçus chaque année par le centre hospitalier repose en grande partie sur les **soixante structures extra hospitalières** (CMP, CATTP, hôpitaux de jour, appartements collectifs) qui permettent de travailler à l'intégration des patients dans la cité.

Les unités d'hospitalisation des 9 secteurs de psychiatrie adultes et de l'unité adolescents sont situées sur le site de Saint-Egrève, dans un parc arboré de 17 hectares, entre les massifs du Vercors et de la Chartreuse. L'établissement est facilement accessible par les transports en commun, en voiture ou à vélo. Le personnel est composé de 100 médecins et environ 1300 agents.

Le Centre Hospitalier de Saint-Egrève a adopté dès 2007 une **organisation en pôles d'activité clinique** afin de mieux associer le corps médical aux décisions institutionnelles.

L'établissement travaille actuellement à la rédaction d'un **nouveau projet médical** qui lui permettra d'adapter son offre de soins aux évolutions des besoins de la population, à la prise en charge des populations rencontrant des difficultés d'accès aux soins, de renforcer ses coopérations avec les autres institutions de son bassin de santé, et d'améliorer son organisation interne avec toujours pour objectif une plus-value pour le patient.

Position hiérarchique :

Le médecin psychiatre recruté dépend du responsable du pôle d'activité clinique dans lequel il est affecté. Le travail est organisé en concertation avec l'équipe médicale du pôle afin d'assurer la permanence médicale dans les différents secteurs (unité d'hospitalisation, CMP, CATTP, Hôpital de jour...)

Missions :

- Le médecin psychiatre assure la prise en charge des patients du service ou la file active du CMP.
- Il coordonne l'activité de soins du personnel non médical et organise les réunions cliniques pluri disciplinaires.
- Il participe à la permanence des soins au sein du pôle d'activité répartie entre les médecins (permanences du soir jusqu'à 18h30 et samedi matins).
- Il prend part également à la permanence des soins de l'établissement en assurant environ 1 astreinte à domicile par mois, la garde de 1^{ère} intention étant prise en charge par les internes.
- Il contribue au travail en réseau important avec la communauté de l'agglomération grenobloise en lien avec le médico-social.
- Il participe au travail de formation et de recherche en psychiatrie au sein de l'établissement et en liaison avec le CHU de Grenoble et la Faculté de Médecine de Grenoble.

Diplômes :

- Etre titulaire du diplôme de médecin spécialisé en Psychiatrie (diplôme UE)

Conditions d'accueil :

Le personnel médical bénéficie de l'ensemble des prestations offertes au personnel : self, crèche.

En matière de logement, un accompagnement à l'installation dans la région est possible. En cas de besoin, l'établissement met à disposition des praticiens un logement à loyer très modéré pendant les six premiers mois.

Pour nous adresser votre candidature (Curriculum Vitae et lettre de motivation),
Merci de contacter :

Monsieur Piero CHIERICI
Directeur des Affaires Médicales
Centre Hospitalier de Saint Egrève
3 rue de la Gare
BP 100
38521 Saint Egrève Cédex

Mail : voir page internet « Offres d'emplois médicales »
Téléphone : 04 76 56 43 06

